



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : politique économique

Question écrite n° 6295

Texte de la question

L'un des principaux leviers dont usent les pouvoirs publics pour dynamiser la politique économique visant à soutenir la demande des ménages dans les départements d'outre-mer, correspond aux investissements publics. M. Philippe Chaulet appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur l'atonie des économies insulaires des départements d'outre-mer, et singulièrement de la Guadeloupe. Il lui demande donc de lui préciser les principales opérations couvertes par les investissements publics engagés par l'Etat dans chacun des quatre départements d'outre-mer pour les années 1996 et 1997, et d'en déterminer l'impact sur leur économie respective.

Texte de la réponse

Comme l'honorable parlementaire, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer reste préoccupé de dynamiser l'économie des DOM en soutenant la demande des ménages. Pour 1996 et 1997, l'Etat a engagé des investissements publics importants alors même que la contrainte budgétaire s'imposait à tous et que les contrats de plan ont été prolongés d'un an. Pour ces deux années, le Fidom général a attribué 419,895 MF. L'essentiel de ces délégations a été recentré sur les opérations du XI^e contrat de plan Etat-région afin d'utiliser dans les meilleures conditions d'efficacité les dotations qui sont affectées aux différents ministères. Les orientations restent donc celles d'un développement portant sur les équipements publics, la surveillance de l'environnement, l'aide à la compétitivité des filières et des entreprises. Les infrastructures (routes, ports, aéroports) permettent de moderniser l'accès à ces territoires ultrapériphériques, et de maintenir une activité au BTP. La protection de l'environnement est aussi une nécessité et un défi à relever au regard du retard pris en la matière dans des départements dont la population croît rapidement. Par ailleurs, l'aide au maintien de certaines filières fondamentales pour l'économie domienne reste d'actualité : aide au riz, à l'élevage, au sucre, au rhum, à la banane ou à la pêche. Enfin, le tourisme est encouragé à la fois par le maintien du niveau des équipements publics autant que par les effets de la défiscalisation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Chaulet](#)

Circonscription : Guadeloupe (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6295

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4038

Réponse publiée le : 16 mars 1998, page 1523